



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 16 avril 2026

6ème édition de la Grande exposition du Fabriqué en France : les inscriptions en Nouvelle-Aquitaine sont ouvertes jusqu'au 15 mai

La Grande Exposition du Fabriqué en France fait son retour en novembre 2026 au palais de l'Élysée. Initié par le Président de la République, ce rendez-vous annuel met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. Pour cette nouvelle édition, les entreprises ont jusqu'au vendredi 15 mai 2026 (23h59) pour déposer leur dossier de candidature sur demosimplifiees.fr :

[6e Edition de la Grande Exposition du Fabriqué en France - Dossier de candidature](#)

Toute entreprise engagée dans la fabrication française est éligible, quelle que soit sa taille (start-up, TPE, PME, ETI, grands groupes) et son secteur d'activité.

Les produits présentés lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France 2026 devront s'inscrire dans **une démarche de production respectueuse de l'environnement, socialement innovante, et utile au maintien d'un des savoir-faire régionaux et au développement économique local**. La qualité des dossiers de candidature sera ainsi appréciée au regard des critères suivants :

- La part de la valeur ajoutée du produit réalisée en France (%) ;
- Les labels détenus : labels d'entreprise, qualité, savoir-faire (Entreprises du Patrimoine Vivant par exemple), origine (Origine France Garantie par exemple), etc. ;
- L'engagement de l'entreprise dans une démarche environnementale et sociale pour son produit ;
- La participation à un dispositif de France Relance, France 2030, Je Choisis la French Tech, etc. ;
- L'engagement dans une démarche de relocalisation de l'activité en France ;
- La démarche d'exportation du produit fabriqué en France.

Les lauréats seront pré-sélectionnés par les préfets de département puis au niveau régional par le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, avant la sélection par un jury national composé de consommateurs et d'anciens lauréats d'un produit par département qui sera exposé à l'Élysée lors de la Grande exposition.

En 2025, plus de 10 000 visiteurs avaient pu découvrir au palais de l'Élysée plus de 120 produits français, issus de tous les territoires du pays.

Étienne GUYOT « invite toutes les entreprises de Nouvelle-Aquitaine répondant aux critères d'éligibilité à candidater pour cette nouvelle édition, afin de faire rayonner l'excellence de notre savoir-faire régional et la diversité de nos produits ».